



COMITÉ SKI MONT-BLANC

113 rue Honoré MARTIN - 74130 Bonneville

☎ 04 50 23 30 88 direction@skimb.fr

info@ski74.fr – www.ski74.fr

LE BUREAU TECHNIQUE REGIONAL (BTR)

HOMOLOGATION épreuves Alpines et Nordiques avec skiFFS

Tableau Entête «Paramètres Course» :

«Paramètres Généraux» / «Paramètres Événement» / «Codex», sont généralement issus des informations du calendrier,

Cependant, il n'est pas exclu de devoir modifier / ajouter ou enlever des informations,

Chaque ligne de Codex est liée à une catégorie, sexe, etc.. ce qui permet ensuite de calculer autant de pénalités qu'il y aura de Codex (1 Code Événement permet de générer 18 Codex),

Entête / Tableaux «Jury» / «Piste» / «Manche 1» / «Manche 2» / «Homologation» :

Entête / tableau-Jury, est composé du DT, de l'Arbitre (+ assistant en vitesse) et du Directeur d'épreuve, (également renseigner Juges départ / arrivée ainsi que le Chronométrateur),

Piste, les caractéristiques de la piste sont normalement issues du logiciel, il est possible de compléter certaines lignes en fonction du règlement FFS et de ou des catégories de concurrents concernés (l'altitude départ, l'altitude arrivée doivent correspondre à l'homologation de la piste), C'est dans ce tableau qu'il faut aussi renseigner l'Homologation Chrono,

Manche 1, nom du Traceur (veiller à ce que le traceur soit apte à réaliser cette fonction), nom des Ouvriers, ainsi que tous les paramètres de la manche 1, (le nombre de portes est lié à la dénivelée selon la ou les catégories),

Manche 2, nom du Traceur (veiller à ce que le traceur soit apte à réaliser cette fonction), nom des Ouvriers, ainsi que tous les paramètres de la manche 2, (le nombre de portes est lié à la dénivelée selon la ou les catégories),

Épreuve terminée, gérer les Concurrents Abandons / Disqualifiés / Gérer et affiner les éventuelles modifications (Paramètres Généraux Paramètres Événement / Concurrents / Jury / Piste / etc..),

Homologation, faire le calcul de la Pénalité autant de fois qu'il y a de Codex, Enregistrer,

Commentaire du DT, renseigner ce tableau, le DT doit dicter son commentaire.

ENVOI DE LA COURSE A LA FFS

Envoyer la course dès que possible à la FFS par internet pour consultation par l'intermédiaire du logiciel de traitement skiFFS, pour ce faire :

Ouvrir l'identification Web F.F.S. (il faut avoir un compte, demander à la FFS ou au Comité),

Sélectionner «Export» puis «Export et Transfert FTP sur le serveur F.F.S» Valider, (le ou tous les Codex de l'épreuve seront envoyés en même temps),

Contrôler ensuite le transfert sur le site de la FFS :

Épreuve avec point non homologuée apparaîtra en surligné orange,

Épreuve sans points ou homologable et non validée par le DT apparaîtra en surligné gris,

Lorsque l'épreuve sera validée par le BTR, elle apparaîtra en vert clair,

Ensuite en vert foncé dès la prise en compte par la FFS pour le calcul des points.

ENVOI DE LA COURSE AU BTR (Bureau Technique Régional)

Envoyer la course en sauvegarde .sav le jour même ou au plus tard 2 jours après la course au BTR pour homologation en ayant pris soin de vérifier la justesse des informations fournies (coureurs, entête, classements, pénalité, tableau homologation, etc..),

Par la commande « Export »

Choisir « Export Sauvegarde » afin de concevoir le fichier en sauvegarde .sav,

Ensuite l'envoyer par internet en « fichier-joint » avec le message d'accompagnement précisant si vous souhaitez l'homologation, également les remarques sur le déroulement de l'épreuve à :

Agnès MARCHAL agnes.marchal@orange.fr homologation Alpine District du Chablais,

Roger CLARINO clarino.roger@wanadoo.fr homologation Alpine Districts Aravis / Arve et Giffre / Mont Blanc.

Homologation des autres disciplines :

Appliquer les mêmes procédures pour les épreuves Nordiques (François VERGNES), concernant les autres disciplines, demander au Comité.

Remarques : Si ces consignes ne sont pas respectées l'homologation de la course ne sera pas confirmée,

Très important : Télécharger la liste FFS avant chaque Inscription des Concurrents, cela permet de confirmer la validation de la licence ainsi que la mise à jour des points FFS,

Les coureurs n'ayant pas leur licence valide au moment du contrôle homologation seront extraits des résultats, le mieux est de ne pas les inscrire.

La prise en compte des points FFS dépend de la confirmation de l'homologation par le BTR, il est donc très important que vos envois de courses se fassent le plus rapidement possible afin de ne pas défavoriser les coureurs, particulièrement au changement de validité des listes.



HOMOLOGATION épreuves Alpines ou Nordiques avec Logiciels VOLA

Tableaux «Type d'épreuve» / «Paramètres Généraux» :

« Type d'épreuve » / « Paramètres Généraux », sont généralement issus des informations du calendrier, cependant, il n'est pas exclu de devoir modifier ajouter ou enlever des informations,

«Paramètres généraux», partie Codex,

Chaque ligne de Codex est liée à une ou plusieurs catégories et sexe, qui permet ensuite de calculer autant de pénalités qu'il y aura de Codex,

La première ligne est le Codex d'origine, la base est pour chaque épreuve toutes les dizaines, comprenant : Catégorie x, Sexe M et F, Codex, exemple AMBT2060 / AMBT2070, etc.,

Un code événement permet de générer 18 Codex, AMBF2061 à 69 pour les dames / AMBM2061 à 69 pour les hommes, ou une épreuve de 18 catégories différentes,

On peut sélectionner le Codex d'origine exemple AMBTxxxx pour gérer la préparation de l'épreuve, inscriptions, etc...

Tableau «Entête» :

Renseigner toutes les lignes :

Jury de compétition / Traceurs / Ouvreurs / Toutes les manches / Caractéristiques de la piste / nombre de Portes / Dénivelée / Météo / etc...

Épreuve terminée, gérer les Concurrents Abandons / Disqualifiés / Gérer et affiner les éventuelles modifications (Paramètres Généraux / Entête / Concurrents / Jury / Piste / etc..),

Faire le calcul de la Pénalité autant de fois qu'il y a de Codex, Enregistrer / Vérifier,

Pour ce faire et pour chaque Codex, utiliser à chaque fois le lien qui se trouve sous les icônes de sélections en haut à gauche «Épreuve active» : exemple (U18>Mas / Hommes / AMBM2021),

Le tableau «Sélection de l'épreuve active» obtenu, sélectionner la ligne souhaitée, Valider OK,

On passe ensuite au calcul de la pénalité,

«Tableau Résultats» / «Calcul de la pénalité» :

Vérifier et compléter le calcul de la pénalité en présence du DT puis Valider OK,

Faire un aperçu du calcul, vérifier puis imprimer pour le Jury,

«Homologation de l'épreuve» dans «Résultats»,

Tableau «Homologation de l'épreuve (FFS)», le compléter totalement, en présence du DT, qui doit aussi mettre ses commentaires,

«Exportation de l'épreuve» OK,

Valider «Exporter FFS»,

Valider toutes les fenêtres qui se présentent,

À la fin il vous est demandé si «Voulez-vous transférer ce fichier à la FFS par FTP» ?,
Si OUI, le fichier est envoyé à la FFS + enregistré en .xml dans le répertoire «Export» du logiciel,
Si NON, le fichier est seulement enregistré en .xml dans le répertoire «Export» du logiciel,
Il faut valider l'exportation autant de fois que nous avons de Codex,
Contrôler ensuite le transfert sur le site de la FFS :

Épreuve avec point non homologuée apparaîtra en surligné orange,
Épreuve sans points ou homologable et non validée par le DT apparaîtra en surligné gris,
Lorsque l'épreuve sera validée par le BTR, elle apparaîtra en vert clair,
Ensuite en vert foncé dès la prise en compte par la FFS pour le calcul des points.

ENVOI DE LA COURSE AU BTR (Bureau Technique Régional)

Envoyer la course par internet en « pièce-jointe » **sauvegardée .xml (autant de .xml que de Codex) ou .sav (dans ce cas c'est la totalité de l'épreuve)** le jour même ou au plus tard 2 jours après la course au BTR pour homologation en ayant pris soin de vérifier la justesse des informations fournies (coureurs, entête, classements, pénalité, tableau homologation, etc.),
Concernant le message d'accompagnement préciser si vous souhaitez l'homologation, ainsi que les remarques sur le déroulement de l'épreuve à :

Agnès MARCHAL agnes.marchal@orange.fr homologation Alpine District du Chablais,

Roger CLARINO clarino.roger@wanadoo.fr homologation Alpine Districts Aravis / Arve et Giffre / Mont Blanc.

Homologation des autres disciplines :

Appliquer les mêmes procédures pour les épreuves Nordiques (François VERGNES), concernant les autres disciplines, demander au Comité.

Remarques : Si ces consignes ne sont pas respectées l'homologation de la course ne sera pas confirmée,

Très important : Télécharger la liste FFS avant chaque Inscription des Concurrents, cela permet de confirmer la validation de la licence ainsi que la mise à jour des points FFS,

Les coureurs n'ayant pas leur licence valide au moment du contrôle homologation seront extraits des résultats, le mieux est de ne pas les inscrire.

La prise en compte des points FFS dépend de la confirmation de l'homologation par le BTR, il est donc très important que vos envois de courses se fassent le plus rapidement possible afin de ne pas défavoriser les coureurs, particulièrement au changement de validité des listes.



Roger CLARINO
Bureau Technique Régional
Comité de Ski du Mont-Blanc
113 Rue Honoré Martin- 74130 BONNEVILLE
Tel. 06 83 64 81 50 - clarino.roger@wanadoo.fr

Mise à jour du 16 janvier 2022